

Mise en garde concernant le culte public non autorisé célébré au Blauberg

Le 25 mai 2021, Mgr Lagleize informait ses diocésains que le Blauberg n'était plus considéré comme sanctuaire marial et ne dépendait plus de l'autorité épiscopale, puisqu'il a été vendu à *Gaudete*, une association loi de 1901 non reconnue par l'Église catholique.

Cette association a demandé au père Yves Barnabé Okouo d'être son conseiller spirituel. Il serait, d'après quelques informations non encore confirmées, prêtre du diocèse de Libreville et son archevêque aurait donné son accord pour qu'il serve au sein de cette association non catholique.

Contrairement à ce qui peut être dit ici ou là, aucun échange n'a pu être encore entretenu entre Mgr Lagleize et Mgr Jean-Patrick Iba-Ba, archevêque de Libreville. De ce fait, aucun lien n'existe à ce jour entre le diocèse de Metz et le père Yves Barnabé Okouo.

La charge de conseiller spirituel d'une association civile n'autorise pas à profiter de la réputation d'un ancien sanctuaire pour y célébrer un culte public annoncé à grand renfort médiatique et y percevoir une partie de l'argent des offrandes qui y seraient reçues.

Le père Yves Barnabé Okouo n'est pas habilité à exercer un quelconque ministère public dans notre diocèse. Seul un culte privé dans le cadre des seules activités de l'association *Gaudete* et avec les membres de cette association peut être célébré dans cette propriété privée de Sarreguemines dont fait partie l'ancien sanctuaire du Blauberg.

Nous mettons en garde les fidèles catholiques désorientés qui risquent de se laisser tromper sur les véritables intentions de ceux qui font croire que le sanctuaire du Blauberg est maintenu ou entendent servir les intérêts d'une association sur laquelle Mgr Lagleize ne peut exercer aucune vigilance.

Nous leur rappelons que leur communion à l'Église catholique dépend de leur adhésion au discernement pastoral de leur évêque. Ce discernement pastoral s'avère d'autant plus nécessaire pour contrer certaines dérives qui pourraient, le cas échéant, blesser profondément notre Église.

Le père Pierre Guerigen n'étant plus, à compter du 1^{er} septembre, curé-archiprêtre de Sarreguemines, nous demandons à l'administrateur de la communauté de paroisses, le père Antoine Yakpo-Ossobe, de réfléchir avec d'autres fidèles comment perpétuer la tradition d'un culte marial catholique à Sarreguemines dans une église de la communauté de paroisses. Nous demandons aux fidèles catholiques de faire bon accueil aux initiatives qui leur seront proposées et de servir ainsi la communion ecclésiale dont dépend la vitalité de notre Église diocésaine.

À Metz, le 16 juillet 2021

Abbé Sébastien Klam
Vicaire général